



Association intercommunale des eaux du Boiron
DENENS – LULLY – LUSSY-SUR-MORGES – TOLOCHENAZ -
VILLARS-SOUS-YENS

Préavis 3/2024 relatif à la demande de crédit de CHF 442'900.00 pour le remplacement de la conduite – Route de la Gare – Tronçon Chemin du Saux – Route de l'Enfer

1. Préambule

Le présent projet de remplacement de conduite de l'AIEB s'inscrit dans le cadre du projet communal de Tolochenaz de réfectionner et réaménager la Route de la Gare entre la Route de l'Enfer et le Chemin du Saux.

L'opportunité de ces importants travaux doit être saisie pour renouveler les infrastructures afin d'éviter de devoir intervenir à court terme dans cette route qui aura été entièrement remise à neuf.

2. Situation actuelle

Du point de vue de l'ensemble du réseau de l'AIEB, la conduite d'eau située à la Route de la Gare est très importante. En effet, elle constitue l'une des deux artères principales de gros calibre permettant de garantir des conditions de défense incendie convenables dans la zone industrielle de Tolochenaz, au Sud de la Commune. L'autre artère principale est située plus à l'Est, à la Route du Molliau.

La conduite située à la Route de la Gare est une conduite en fonte, de diamètre 200 mm. Elle a été posée dans les années 1980. Elle pourrait donc encore être exploitée en l'état quelques années, mais se rapproche de sa fin de vie.

3. Situation future

Voir plan projet N° 1568/1B

Le projet prévoit donc le remplacement de la conduite sur l'ensemble du secteur dans lequel la Route de la Gare sera réfectionnée et réaménagée., soit du point A au point F. En ce qui concerne le calibre de l'artère principale, le PDDE (Plan directeur de la distribution de l'eau) ne prévoit pas d'augmentation, mais le maintien du diamètre utile de 200 mm., c'est pourquoi le projet prévoit une conduite en PE diam. 250/204.6 mm.

De manière générale, le projet prévoit de poser la nouvelle conduite à côté de l'ancienne de façon à maintenir cette dernière en service durant les travaux.

Au point A, la nouvelle conduite sera raccordée sur le trio de vannes existantes. Toutefois, la vanne existante côté projet est ancienne, c'est pourquoi une nouvelle vanne est projetée, ainsi qu'une vanne de sortie d'air.

La conduite alimentant le chemin des Chambrettes sera raccordée selon le tronçon B-G en diam. 160/130.8 mm., en préparation du futur remplacement de cette conduite secondaire. Ainsi, il n'y aura pas à revenir dans la route de la Gare qui aura été remise à neuf.

Le passage sous l'autoroute constituant un point bas, une vidange est prévue à cet endroit, qui sera raccordée au réseau d'eaux claires existant, comme c'est le cas actuellement.

Au point D, lors de la réalisation du bouclage au chemin de Prévèyres en 2010, la traversée de la Route de la Gare avait déjà été remise à neuf. Une vanne Combi III avait été posée en diamètre 200 mm. Elle sera donc maintenue.

Au point E, la conduite existante alimentant le quartier adjacent sera remplacée sur le court tronçon E-H en diamètre 160/130.8 mm, de façon à renouveler l'installation sous la Route de la Gare.

Enfin, au point F, au raccordement avec les conduites existantes au carrefour Route de la Gare - Route de l'Enfer, deux nouvelles vannes seront posées en complément des deux vannes existantes de façon à créer un jeu de 4 vannes afin d'optimiser les manœuvres du réseau et d'impacter le minimum d'abonnés en cas de problème.

En ce qui concerne la défense incendie, seule une borne-hydrant (BH) se situe sur le tronçon concerné, au point C. Cette BH N°4039 sera remplacée et légèrement déplacée dans le cadre du réaménagement du trottoir à cet endroit.

Il n'existe qu'une seule prise privée sur ce tronçon de la Route de la Gare. Celle-ci sera naturellement transférée de l'ancienne à la nouvelle conduite, jusqu'en-dehors de la chaussée réfectionnée. Si l'état de ce raccordement privé est mauvais, le propriétaire concerné sera invité à remplacer sa conduite jusqu'à l'intérieur de son bâtiment.

4. Autres services

Différents groupements et services ont été consultés dans le cadre de ce projet pour savoir s'ils étaient intéressés à poser des tubes ou des conduites dans le cadre de ces travaux. A l'heure de la rédaction du présent mémoire, les informations reçues sont les suivantes :

ERM

L'ERM dispose d'un collecteur intercommunal d'eaux usées dans le secteur concerné, mais qui n'est pas situé dans la Route de la Gare. Cette association n'est pas intéressée à poser de nouveaux collecteurs dans le cadre des travaux projetés.

Sunrise

Sunrise n'a pas d'intention de modifications ou d'extensions dans le cadre des travaux projetés.

Gaznat

Gaznat n'a aucun intérêt dans le cadre des travaux projetés.

AIRBM, réseau d'irrigation

L'AIRBM n'a pas d'intention de modifications ou d'extensions dans le cadre des travaux projetés.

Romande Energie

La RE s'est montrée intéressée à la pose de divers tubes en commun avec la conduite d'eau, plus particulièrement dans la partie Sud du projet. Toutefois, elle étudie encore son projet et communiquera ses intentions précises dans les semaines à venir.

SI Gaz Lausanne

Les SI Gaz Lausanne n'ont pas d'intention de modifications ou d'extensions dans le cadre des travaux projetés.

Swisscom

Swisscom a accusé réception et étudie encore ce dossier. Selon un entretien téléphonique avec un responsable, Swisscom serait intéressé à poser quelques tubes, vraisemblablement plutôt dans le secteur Sud du projet. Des confirmations écrites et plus précises sont attendues ces prochaines semaines.

5. Devis estimatif

	Travaux subventionnés	Travaux non subventionnés	
A. Terrassement Tronçon A-B-C-D-E-F,F-I,B-G,E-H et BH 4039	CHF 207'500.00		
TVA 8,1% arrondie	CHF 16'800.00		
B. Appareillage Fourniture et pose des conduites	CHF 152'100.00		
TVA 8,1 % arrondie	CHF 12'300.00		
C. Transfert de la prise particulière		CHF 5'400.00	
TVA 8,1 % arrondie		CHF 400.00	
D. Honoraires et surveillance des travaux, estimation selon le temps consacré, HT	CHF 43'200.00	CHF 1'600.00	
TVA 8,1 % arrondie	CHF 3'500.00	CHF 100.00	
Total	CHF 435'400.00	CHF 7'500.00	CHF 442'900.00

6. Aspect comptable

Sur le plan comptable, cet investissement sera amorti sur une durée de 60 ans. L'amortissement sera couvert par un prélèvement au fonds de réserve pour entretien du réseau (compte 92811).

7. Conclusions

En résumé, le projet permet de renouveler un tronçon important de cette artère principale du réseau de l'AIEB qui assure une bonne sécurité d'alimentation et des conditions de défense incendie adéquates dans la zone industrielle de Tolochenaz

L'Assemblée du Conseil intercommunal de l'AIEB

- Vu le préavis 3/2024,
- Ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'autoriser le Comité directeur à effectuer les travaux relatifs au remplacement de la conduite Route de la Gare, tronçon Chemin du Saux – Route de l'Enfer.
2. De lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 442'900.00.
3. De financer ce montant par la trésorerie courante.
4. D'amortir cet investissement sur 60 ans et de le couvrir par un prélèvement au fonds de réserve pour entretien du réseau (compte 92811).

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 24 septembre 2024.

Au Nom du Comité directeur

Le Président :



Christophe Ormond



La Secrétaire



Mary-Jeanne Distretti

Annexe : plan

